



PROTÉGER LES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

PRÉVOYANCE TNS MADELIN

DigiPrévTNS

Des garanties pensées par des courtiers pour des courtiers et adaptées pour couvrir la perte de revenus et protéger sa famille.



✨ Déjà récompensée !

DigiPrévTNS a reçu le LABEL EXCELLENCE 2023 des Dossiers de l'Épargne



DigiPrévTNS a été créée en étroite collaboration avec nos courtiers partenaires membres du Club "Les Experts TNS"



GARANTIES SOLIDES

- **Garantie Frais Généraux** avec simulateur d'aide au calcul des frais professionnels journaliers.
- Couverture de l'affection **dorsale** en **inclusion** et **psychique** en option (**sans condition d'hospitalisation**).
- **Incapacité Permanente Professionnelle** dès **16%**. Option accessible à toutes les professions (sauf gros œuvre/bâtiment).
- **Nombreuses options** : rente éducation, rente de conjoint, rente relais, événements redoutés et capital reconversion.

INNOVATION MARCHÉ

OPTION PANDEMIE

Pour un Arrêt de Travail de plus de 3 jours causé par une maladie pandémique (reconnue par l'OMS) : **indemnisation dès le 1er jour !**



PRESTATIONS PREMIUM

- **Pas de segmentation** fumeur/non fumeur.
- Garanties **Double effet** et **Allocation obsèques**, incluses dans la garantie Décès/PTIA toutes causes.
- **Incapacité/invalidité** : indemnisation forfaitaire sous déduction du RO, **sans justificatifs**, jusqu'à **62 000 € de rente annuelle garantie**.
- À partir du 13e mois d'ancienneté : **Bonus Fidélité !** Il réduit le niveau de franchise sélectionné (dans la limite de 10 jours et une franchise mini de 3 jours).
- Les 4 premières années de l'adhésion, augmentation possible du montant des garanties (dans la limite de 10%) **sans passer de formalités médicales supplémentaires**.

PÔLE EXPERT

POUR VOS DOSSIERS COMPLEXES

Nous faisons intervenir notre **équipe de spécialistes en risques spéciaux** : analyse médicale et financière de haut niveau, tarification adaptée, accompagnement personnalisé, réactivité.



PARCOURS OPTIMISÉ

- **Solution digitale** de la **distribution** (édition du projet, de la fiche conseil) jusqu'à la **souscription finale** (édition du certificat d'assurance).
- Quel que soit votre niveau de connaissance des TNS, vous êtes **accompagné à chaque étape dans l'estimation des besoins de couverture** spécifiques de vos clients : prise en compte du RO, détail et préconisations pour chaque prestation (Décès, Invalidité, options), représentations visuelles et graphiques...
- **Taux de couverture des revenus** du client modulable de **0 à 100%**.
- Prochainement disponible : **lissage des frais de dossier** sur 3, 6, 9 ou 12 mois.

RÉDUCTION DES COTISATIONS

POUR LES CRÉATEURS/REPRENEURS jusqu'à **-15%**

Fiscalité Madelin

- **Cotisations déductibles du résultat fiscal** dans la limite d'un plafond, calculé en fonction des revenus notamment. Plafond rarement atteint, ce qui permet de **déduire la totalité** des cotisations affectées à des garanties de prévoyance (incapacité, invalidité, décès).
- **Calcul de la déduction** = 3,75% du revenu professionnel augmenté de **3 079,44 € (7% du PASS*)**
- **Plafond de déduction** : **10 558,08 € (3% de 8 fois le PASS*)**. Le calcul s'effectue par rapport au revenu de l'année N, il n'y a donc pas de décalage.

Exemple, pour un revenu de **60 000 €** :
3,75 % x 60 000 € + 3 079,44 € = 5 329,44 € (total inférieur au plafond). Le TNS **déduira de son résultat fiscal 2023 jusqu'à 5 329,44 €** des cotisations prévoyance.

*Montant du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale 2023 : 43 992 €.

DigiPrévTNS

Une offre exclusive

assurée par

réassurée par

DIGITAL INSURE

Miltis

Groupama
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

hannover re

Toutes garanties
sauf FGP

Garantie FGP